

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 27 (1935)
Heft: 10

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pas compte des richesses que nous possédons en réalité et combien nous pouvons nous rendre indépendants de la nature. L'homme n'est plus l'esclave de la nature, c'est un fait certain. Le pain croît plus rapidement que l'homme. Grâce à la découverte des gaz, nous ne dépendons plus seulement des engrais naturels, mais nous pouvons tirer de l'air des greniers immenses parce que nous pouvons doubler le rendement de notre agriculture. Finie donc la famine; l'homme peut se multiplier sans que nous soyons obligés de nous restreindre dans un avenir prochain.

En considérant la question « fabriques ou colonies » sous cet angle, nous sommes persuadés qu'un peuple travailleur et intelligent n'a pas besoin de colonies. Autrefois, alors que l'homme vivait de son champ de blé, il était obligé de chercher de nouvelles terres. Actuellement, il est plus économe, dans nombre de domaines, de faire travailler les forces dont dispose le pays pour qu'elles produisent à leur tour de nouvelles matières premières. Les matières premières naturelles ne sont plus un monopole indispensable. Le don de découverte de l'homme a renversé la nature. La branche des produits « ersatz » en Europe est désormais l'industrie de l'avenir. Sans vouloir prôner l'autarchie, force nous est de reconnaître que dans ce domaine, chaque pays pauvre en matières premières et qui vit de l'importation de ces dernières, a de grandes chances de réussir par là. Il importe bien plus de chercher à occuper les forces indigènes que de convoiter des colonies.

Economie politique.

Les banques suisses en 1934.

La crise bancaire se poursuit avec la même intensité. Il semblait toutefois l'année dernière qu'un léger mieux s'était produit. Seules les nouvelles restrictions de transfert prescrites par l'Allemagne au début de 1935 ont occasionné une nouvelle crise de confiance tout d'abord envers les grandes banques, puis à l'égard d'autres instituts. A la suite de l'attitude dirigée par la spéculation contre le franc suisse au printemps de cette année, la situation s'aggrava encore.

Les banques ont à faire face en particulier à 2 problèmes: le problème de la liquidité et celui de la rentabilité. La liquidité (c'est-à-dire les moyens liquides nécessaires pour répondre à toutes les demandes de retrait) n'est pas directement menacée par les sommes déposées à l'étranger et que l'on ne peut pas faire rentrer, car très souvent les capitaux gelés ne dépassent pas le capital-actions, ni les réserves. En outre, les transactions avec l'étranger ne concernent que les grandes banques et quelques banques locales qui, à la suite d'une direction incapable, ont dépassé leur champ d'activité habituel. Seuls les capitaux gelés à l'étranger provoquent un manque de liquidité, du fait que le public, pris de panique, retire son argent et menace ainsi les possibilités de remboursement des banques peu atteintes par les transactions avec l'étranger. En outre, il ne faut pas oublier qu'à la suite de la crise, d'importants placements dans le pays même ne peuvent pas être réalisés pour le moment. Tel

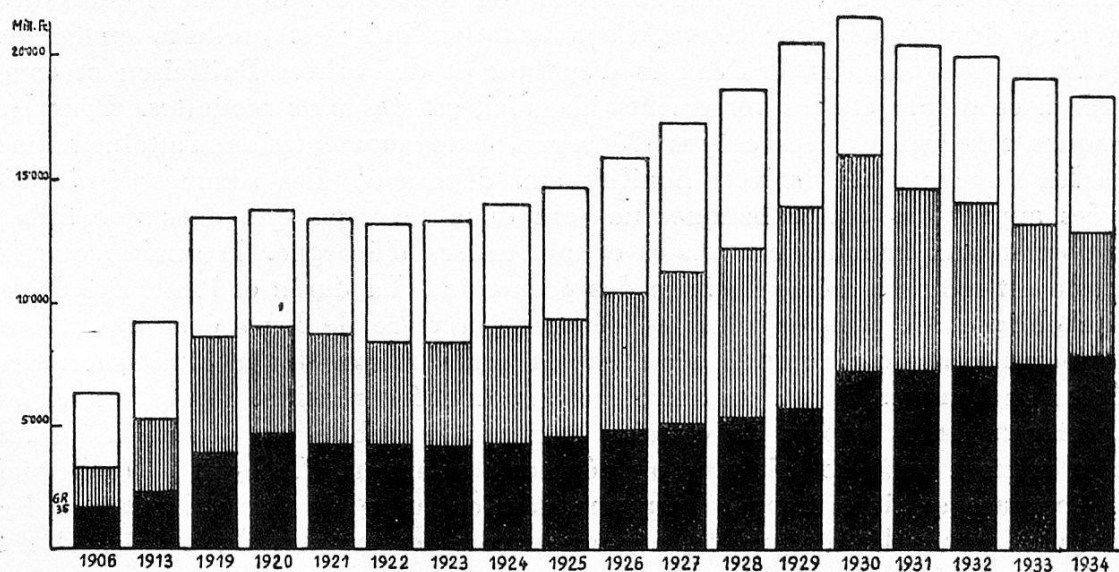
est le cas en particulier pour l'hôtellerie et les industries dites de crise. C'est ce qui explique que certaines banques cantonales ont subi des pertes et que l'une d'entre elles (Neuchâtel) s'est même vu contrainte de faire appel à l'aide de la Confédération. La rentabilité des banques est atteinte d'une part par les difficultés qu'a l'étranger à payer les intérêts et en outre par le fait que de nombreux débiteurs indigènes ne peuvent pas payer leurs intérêts et finalement les moyens liquides très élevés que les banques sont obligées de conserver dans leur caisse pour faire face aux demandes de retrait et qui ne rapportent presque rien. On comprendra qu'il n'est pas facile d'adapter tout de suite les pertes que représente cette sensible diminution du rendement.

Ces difficultés se reflètent nettement dans les résultats de la statistique des banques de 1934. La statistique publiée chaque année par la Banque nationale englobait à fin 1934 321 banques, dont 7 grandes banques, 27 banques cantonales, 80 banques locales importantes et 108 plus petites, 98 caisses d'épargne et l'Association des caisses Raiffeisen (à laquelle 600 petites caisses environ sont affiliées). Les chiffres suivants permettent de se rendre compte du développement des banques:

	Capital versé en millions de francs	Réserves en millions de francs	Fonds étrangers en millions de francs	Dont épargnes	Bilan en millions de francs	Bénéfice net en millions de francs	Divi- dendes
1906	712	206	4,917	1367	6,350	62	46
1913	1035	304	7,170	1771	9,325	74	64
1919	1260	389	11,034	2621	13,452	107	82
1922	1377	389	10,878	3034	13,259	70	89
1925	1391	429	12,285	3410	14,774	117	96
1928	1707	562	15,365	4064	18,619	166	119
1929	1859	614	17,016	4304	20,493	170	132
1930*	1889	654	17,956	5517*	21,530	169	132
1931*	1949	661	17,199	5764*	20,467	127	110
1932*	1914	675	16,888	5944*	19,945	118	103
1933*	1791	631	16,307	5904*	19,150	103	91
1934*	1746	633	15,884	5888*	18,645	73	82

* Ne peut pas être comparé avec les années précédentes.

Bilans des banques suisses 1906—1934



En noir: la part des banques cantonales.
Nervures: la part des grandes banques.

Le capital versé n'a que très peu diminué et les réserves ont plutôt subi une augmentation, bien que légère. Par contre, les dépôts d'argent et par conséquent toute la somme du bilan n'ont cessé de diminuer, bien que d'un rythme moins accentué que les années précédentes.

A la fin de 1934, la somme du bilan était de 503 millions inférieure à ce qu'elle était fin 1933, et représentant une diminution de 800 millions comparativement à l'année précédente. 100 millions environ de pertes sont dues au fait que 4 banques locales se virent contraintes de suspendre leurs paiements. Nous donnons ci-dessous un tableau qui permet de se rendre compte de la manière inégale dont chaque groupe de banques a été frappé. Les dépôts d'épargne (carnets d'épargne, dépôts, etc.) sont restés relativement stables. Leur réduction se limite à $\frac{1}{4}$ pour cent et à ce propos il y a lieu d'ajouter l'inscription de l'intérêt. Les retraits ont donc sensiblement dépassé les versements. Le bénéfice net, qui est de 30 millions inférieur à ce qu'il était, exprime bien la diminution du rendement. Ce dernier est encore à peu près ce qu'il était durant l'année de crise 1922; il est vrai qu'à cette époque-là la somme des bilans et le capital productif étaient de beaucoup inférieurs. La réduction des dividendes ne répond pas à la diminution du bénéfice net.

Diminution des bilans des divers groupes de banques.

	Fonds étrangers Modification 1933/34	Dont épargnes en millions	Sommes du bilan de francs
Banques cantonales	+ 154	+ 74	+ 146
Grandes banques	— 482	— 81	— 549
Banques locales importantes . . .	— 114	— 30	— 123
Petites et moyennes banques locales	— 10	— 2	— 10
Caisses d'épargne	+ 15	+ 12	+ 18
Caisses Raiffeisen	+ 14	+ 10	+ 15
Total	— 423	— 17	— 503

C'est surtout dans les grandes banques que l'excédent des sommes portées en déduction des capitaux et dépassant les nouveaux dépôts accrus des bons d'intérêts, est le plus élevé. Mais les banques locales ont également enregistré un recul des dépôts. Par contre, l'augmentation qui s'est produite en faveur des banques cantonales, des caisses d'épargne et des caisses Raiffeisen et comparée à ce qu'ont été les versements jusqu'ici, est des plus modestes. Pour les banques cantonales et les caisses d'épargne, cette augmentation n'atteint même pas les montants des intérêts bonifiés aux déposants. Les sommes ainsi prélevées auprès des autres banques ne sont donc revenues que dans une faible proportion aux banques cantonales et aux caisses d'épargne. Il semble que le peuple est moins à même de faire des économies. La durée et l'intensité de la crise obligent de plus en plus les déposants à vivre de leurs épargnes. Nous supposons néanmoins que là n'est pas la seule raison de la diminution des dépôts en banques, il y a un autre facteur: la thésaurisation. Après les tristes expériences faites auprès de certains instituts, le public est devenu à un tel point méfiant qu'il ne sait plus où déposer son argent. Le bruit, selon lequel les épargnes seraient frappées par une dévalorisation du franc, bruit que les banquiers ont aidé à répandre, a accru encore les craintes du public. Il est donc fort probable que d'importantes sommes en billets de banque et en or reposent chez les particuliers. Les conséquences de cette thésaurisation ne se feront sentir que lors des bouclements de comptes de l'exercice 1935.

Voici en chiffres absolus les bilans de chaque groupe de banques à fin 1934:

	Nombre des banques	Capital versé	Ré- serves	Fonds étrangers	Dont épargnes	Bilan	Bénéfice net	Divi- dendes
en millions de francs								
Banques cantonales . .	27	599	227	7,010	2752	7,912	45	39
Grandes banques . .	7	772	185	3,814	596	4,997	3	25
Banques locales import.	80	322	104	2,882	966	3,368	18	15
Petites et moyennes	108	42	23	469	240	543	3	2
banques locales . .	98	6	83	1,371	1130	1,469	3	0,6
Caisses d'épargne . .	1	5	11	338	205	356	1	0,2
Caisses Raiffeisen (ass.)	321	1746	633	15,884	5889	18,645	73	81,8

Les grandes banques occupent encore le premier rang en ce qui concerne le montant du capital versé. Par contre, en ce qui concerne les réserves et les fonds étrangers, les banques cantonales les dépassent; quant aux fonds étrangers, le dépassement n'est pas moins de 3,2 milliards.

Le tableau suivant sur la participation en pour-cent des groupes bancaires au bilan total permet de se rendre compte des modifications qui se sont produites quant au rang d'importance de chaque groupe:

	1906	1913	1918	1925	1930	1931	1933	1934
Sommes du bilan en pour-cent								
Banques cantonales .	27,8	30,8	29,5	31,9	28,2	37,0*	40,6*	42,4
Grandes banques . .	24,6	26,5	32,0	33,3	39,8	35,0	28,9	26,7
Banques locales . .	22,5	17,0	16,5	14,6	14,0	19,9*	21,1*	21,1
Banques hypothéc. .	15,6	17,1	13,8	12,5	11,0	— *	— *	— *
Caisses d'épargne . .	9,5	8,6	7,7	6,6	5,8	6,6	7,6	7,9
Caisses Raiffeisen .	—	—	0,5	1,1	1,2	1,5	1,8	1,9
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Le groupe des banques hypothécaires est compris depuis 1931 par les banques locales et cantonales.

Les grandes banques ne disposent plus aujourd'hui que du 27 pour cent du capital total des banques. Elles occupent donc de nouveau le rang qu'elles avaient avant la guerre, donc avant la grande expansion prise durant la période de guerre et d'après-guerre. Les banques cantonales, parmi lesquelles figurent depuis 4 ans les banques hypothécaires de l'Etat, continuent à progresser, du fait que leurs bilans atteignent déjà 42 pour cent. Si l'on tient compte que toute une série de caisses d'épargne ont un caractère officiel en tant qu'instituts communaux, on constatera que la moitié environ des capitaux déposés en banque sont sous le contrôle de l'économie publique. On pourrait donc fort bien parler d'une « socialisation » de la moitié du capital des banques. Malheureusement la puissance économique que détiennent les banques cantonales est trop peu mise au bénéfice de l'économie collective. Le pourcentage des moyens dont disposent les banques locales ne s'est pas modifié. Par contre, les caisses d'épargne ont augmenté leur participation au bilan et après avoir été repoussées à l'arrière-plan pendant très longtemps par les grandes banques, elles sont parvenues à occuper le rang qu'elles avaient en 1913. Le développement lent mais constant des caisses Raiffeisen est remarquable.

Les modifications subies par les taux d'intérêts présentent cette fois-ci un intérêt particulier. Ils ont été en moyenne de toutes les banques, en pour-cent:

	Obligations de caisses	Epargnes et dépôts	Hypothèques
1930	4,82	3,96	5,09
1931	4,63	3,53	4,77
1932	4,39	3,20	4,56
1933	4,14	3,09	4,34
1934	3,99	3,15	4,30

Modification de l'intérêt en %:

1931	— 0,19	— 0,43	— 0,32
1932	— 0,24	— 0,33	— 0,21
1933	— 0,25	— 0,11	— 0,22
1934	— 0,15	— 0,06	— 0,04

Ces chiffres prouvent avec quelle légèreté on annonçait une nouvelle baisse de l'intérêt avant la votation sur l'initiative de crise pour le cas où cette dernière serait rejetée, et une augmentation si l'initiative était acceptée. Si l'on juge objectivement la situation, on constate que, comme on pouvait déjà s'en douter depuis une année, la baisse de l'intérêt a fortement ralenti au cours de l'année 1934, pour cesser tout à fait ensuite. Le taux moyen de toutes les banques, qui était de 3,09 en 1933, s'est élevé à 3,15 pour cent en 1934. Les grandes banques ne sont pas seules à avoir provoqué cette augmentation, bien qu'elles aient élevé le taux de 0,20 pour cent, mais les banques cantonales y ont également contribué par une élévation de 0,06 pour cent. L'intérêt sur les obligations est plus stable, ce qui s'explique aussi bien du fait qu'une modification du taux de l'intérêt ne peut s'imposer qu'au cours de plusieurs années étant donné que les titres courent de 3 à 5 ans. Malgré cela l'engourdissement subi par le marché du capital se répercute également sur les obligations de caisse, du fait que le recul de l'intérêt n'est que de 0,15 au lieu de 0,25 pour cent en 1933. Pareillement, la diminution de l'intérêt sur les hypothèques ne fut plus que de 0,04 contre 0,22 pour cent en 1933. Il se produira une forte augmentation en 1935, et cela probablement sur toute la ligne, cette dernière se serait manifestée cependant même s'il n'y avait pas eu la votation du 2 juin. Le fait qu'après cette date l'intérêt a précisément augmenté en fournit également la preuve.

Le renchérissement subi par le crédit dénote bien que nous sommes loin d'avoir résolu le problème bancaire en Suisse et qu'au contraire les difficultés se feront sentir surtout à partir de maintenant. Nous reviendrons sur cette question.